

ENSEIGNEMENT

La réforme du jury central en accusation

Un collectif d'écoles privées et de parents critique le projet de réforme du jury central. Au cabinet Schyns, on assume.

• **Martial DUMONT**

Ce sera l'une des grosses réformes de l'automne au niveau de l'enseignement (avec le pacte d'excellence, évidemment) : le jury central, qui permet à des étudiants n'ayant pas fini leur cycle scolaire d'obtenir un diplôme, va être singulièrement revu.

Pour l'enseignement général, la modification principale se situera au niveau de la flexibilité. Auparavant, il fallait franchir des paliers. Chaque fois qu'un étudiant en ratait un, il devait recommencer à zéro. Injuste, estime-t-on au cabinet de la mi-

nistre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns.

À l'avenir, les élèves pourront, comme dans le supérieur, passer leur jury en plusieurs modules. Une fois acquis, ils le resteront. Il sera donc possible de passer son jury central en plusieurs fois. De quoi rendre un peu plus facile cette filière pour les 200 à 300 élèves qui passent par là chaque année avec un pauvre taux de réussite actuel de... 30 %. Et donc obtenir plus facilement le fameux sésame qui donne accès à n'importe quelles études supérieures.

Autre nouveauté : l'examen sera désormais le même pour tous alors qu'auparavant, chaque examen était adapté au cas par cas, en fonction du cursus scolaire des élèves.

Fini la bureautique

Pour l'autre filière, en revanche, la filière technique (professionnelle et technique de qualification), le débat s'annonce

plus compliqué. Notamment avec les écoles privées et les parents d'élèves.

Le raisonnement de la ministre Schyns est le suivant : le jury central général étant plus difficile, un grand nombre (1 800 environ) d'élèves passent par la filière Pro/TQ (réputée plus facile) pour obtenir un diplôme... qui donne exactement le même accès aux études supérieures que la filière générale.

Beaucoup choisissent d'ailleurs de passer le jury central en bureautique.

Du coup, Marie-Martine Schyns veut clairement limiter la possibilité de passer le jury central technique. D'une part pour éviter d'envoyer au casse-pipe des écoles supérieures des étudiants qui ne sont pas prêts (ce qui, même si ce n'est pas dit, coûte beaucoup d'argent à la Fé-

dération Wallonie-Bruxelles). Et d'autre part pour doper l'intérêt pour les métiers en pénurie puisque dorénavant, seuls

les diplômés qui concernent ceux-ci seront accessibles via le jury central.

Pour Marie-Martine Schyns, il convient donc que les étudiants qui passent le jury central le fassent pour une motivation bien précise dans une matière spécifique et ne s'en servent pas juste comme porte d'entrée vers l'université ou la haute école.

Et le cabinet de la ministre de préciser que n'importe qui pourra malgré tout s'inscrire. Mais uniquement dans les métiers en pénurie, donc. En clair, vous pourrez passer par un jury central en maçonnerie même si vous n'avez jamais posé une brique de votre vie. Vous avez dit cohérence ? ■

Les élèves pourront passer le jury central général en plusieurs fois grâce au système de modules.

« Le projet de décret est antisocial »

Une dizaine d'écoles et des parents d'élèves se sont regroupés au sein d'un collectif pour critiquer la réforme

Notamment parce que dit Sophie Appolloni (représentante du collectif) « la réforme a été initiée sans consulter les acteurs majeurs du jury central »

« On ne sait pas ce qui va changer. On demande aujourd'hui à des étudiants de

se préparer au nouveau jury dès septembre 2016 sur base d'un programme qui sera établi au moment où le décret passera soit en octobre ! »

Autre problème selon le collectif le nouveau décret serait une sorte de chasse aux sorcières contre les écoles privées ou se refusent les élèves qui ne peuvent terminer leur cursus normal

Or estime Sophie Appolloni seuls 20 % des élèves des jurys centraux viennent de telles écoles. Est-ce bien nécessaire de légiférer ? Il s'agit là dit-elle d'un décret discriminant et antisocial qui risque de nuire à une majorité d'élèves

Et puis il y a le problème des métiers en pénurie. « Un jeune qui rêve de devenir militaire qui n'est pas capable de réussir le jury général mais

bien en technique ne pourra pas en sortir puisqu'il ne s'agit pas d'un métier en pénurie

Le collectif réclame donc des éclaircissements et des aménagements à la ministre Schyns avant l'application du décret des 2017 ■

M Dum